

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS1072

présenté par

Mme Lardet, Mme Lenne, Mme Riotton, Mme Toutut-Picard et M. Chalumeau

ARTICLE 19

À l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« transition »

insérer les mots :

« et l'évolution ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a aussi pour objectif d'encourager l'évolution professionnelle du salarié au sein de son entreprise en lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires pour le nouveau poste.